



Extract of EPS Académie de Lyon

<http://www21.ac-lyon.fr/http://www21.ac-lyon.fr/spip.php?article294>

Epreuves Obligatoires

Ponctuelles EPS pour Cap et

Bep 2015

- Examens
- Espace Élèves

Publication date: mercredi 8 avril 2015

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Vous trouverez dans cet article toutes les informations nécessaires sur les Epreuves Obligatoires Ponctuelles EPS, des filières Cap et Bep, session 2015.

Session 2015

Préambule :

Pour tous les candidats aptes à la pratique physique, l'examen ponctuel terminal comporte deux épreuves à réaliser en général au cours de la même journée.

Les épreuves se dérouleront du **jeudi 07 au mercredi 13 mai 2015**.

Votre convocation sera envoyée à votre adresse personnelle au moins 15 jours avant la date de la première épreuve.

Dates et lieux des épreuves :

Les épreuves se déroulent dans le département d'inscription du candidat.

Dans le Rhône ([voir la carte](#)) :

- **Les candidats Cap Bep qui ont choisi le couple Badminton/Demi-fond :**
 - L'épreuve de badminton se déroulera le lundi 11 et mardi 12 mai 2015 au gymnase Duplat, 8 Rue Marie-Anne Leroudier, Lyon 1er ou au gymnase Cavagnoud, 9 rue Genton Lyon 8
 - L'épreuve de demi-fond se déroulera le lundi 11 et mardi 12 mai 2015 au stade Duplat, 8 rue Marie-Anne Leroudier, Lyon 1er et au stade Michel Saez, 9 rue Professeur Joseph Nicolas, Lyon 8
- **Les candidats qui ont choisi le couple Tennis de table/Demi-fond :**
 - L'épreuve de demi-fond se déroulera le jeudi 07, le lundi 11 et mardi 12 mai 2015 à l'annexe de Gerland (piste de 400m), Lyon 7ème Attention, l'entrée se situe allée P. de Coubertin et non Av J. Jaurès
 - L'épreuve de tennis de table se déroulera le jeudi 07, le lundi 11 et mardi 12 mai 2015 à la salle de tennis de table de Gerland, 405 av J. Jaurès, Lyon 7ème
- **Les candidats qui ont choisi le couple Gymnastique/Tennis de table :**
 - L'épreuve de Gymnastique se déroulera le jeudi 07 mai 2015 au gymnase de la Guillotière, 14 rue du repos, Lyon 7ème
 - L'épreuve de tennis de table se déroulera le jeudi 07 et le mardi 12 mai 2015 à la salle de tennis de table, 405 av J. Jaurès, Lyon 7ème
- **Les candidats qui ont choisi le couple Gymnastique/Badminton :**
 - L'épreuve de Gymnastique se déroulera le jeudi 07 et le lundi 11 mai 2015 au gymnase de la Guillotière, 14 rue du repos, Lyon 7ème
 - L'épreuve de badminton se déroulera le lundi 11 et le mardi 12 mai 2015 au gymnase Hénon - la ficelle, 65 Bld des Canuts, Lyon 4ème
- **Les candidats qui ont choisi le couple Badminton/Sauvetage :**

Epreuves Obligatoires Ponctuelles EPS pour Cap et Bep 2015

- L'épreuve de Sauvetage se déroulera le mardi 12 mai 2015 à la piscine St Exupéry, 11 rue Sambardier, Lyon 4ème
- L'épreuve de Badminton se déroulera le mardi 12 mai 2015 au gymnase Hénon - la ficelle , 65 Bld des Canuts, Lyon 4ème

Dans l'Ain ([voir la carte](#)) :

- Les épreuves se dérouleront du jeudi 07 au mardi 12 mai 2015

Dans la Loire ([voir la carte](#))

- Les épreuves se dérouleront du jeudi 07 au mardi 12 mai 2015

Le protocole de l'épreuve :

Les centres d'examen sont placés sous la responsabilité des enseignants nommés par le recteur.

Les notes obtenues lors des épreuves ne peuvent être transmises aux candidats et le président du jury est souverain dans la délivrance de la note finale.

Les candidats choisissent un couple d'épreuves parmi la liste nationale des épreuves via l'inscription en ligne du 13 octobre et le 22 novembre 2014. Les couples d'épreuves de la session 2015 sont inchangés depuis 3 ans.

Les candidats doivent se présenter au centre d'examen **10 minutes avant l'heure** établie sur la convocation, munis de leur carte d'identité et de leur convocation.

Un candidat qui se présente sans carte d'identité ou sans sa convocation, ne peut être admis à passer les épreuves.

Une tenue adaptée est exigée à la pratique des épreuves afin de répondre aux exigences d'hygiène et de sécurité.

Le candidat doit fournir le matériel pour ses prestations physique (raquette, balles, volants, bonnet de bain).

Aucun accompagnateur n'est toléré sur les centres d'examen. En cas de perturbation du fonctionnement de l'épreuve, le jury peut exclure un candidat.

En cas d'inaptitude, le candidat doit apporter sur le premier centre d'examen un certificat médical original, daté, signé et tamponné par un médecin ou le retourner à l'adresse indiquée sur sa convocation dans un délai de 3 jours.

En cas d'absence, la note éliminatoire de zéro sera attribuée au candidat.

Les couples d'épreuves :

- Couple d'épreuves Demi-fond et badminton
- Couple d'épreuves Demi-fond et tennis de table
- Couple d'épreuves Gymnastique et tennis de table
- Couple d'épreuves Gymnastique et badminton
- Couple d'épreuves Sauvetage et badminton

Les référentiels ou grilles d'évaluations de l'académie de Lyon :

Ces grilles d'évaluation ont été spécifiquement adaptées à la spécificité de ces épreuves ponctuelles et sont valables uniquement dans l'académie de Lyon.

- [La course de demi-fond](#)
- [Le badminton](#)
- [Le tennis de table](#)
- [La gymnastique](#)
- [Le sauvetage](#)

ATTENTION

Pour les candidates qui ont choisi de présenter l'épreuve de gymnastique au sol, vous pouvez consulter le document ([code gym filles Cap Bep](#)) qui sert à la cotation des figures et vous devez obligatoirement vous présenter à l'épreuve avec votre fiche synthèse ([fiche synthèse filles Cp Bep](#)) qui donne le déroulement de votre enchaînement.

Pour les candidats qui ont choisi de présenter l'épreuve de gymnastique au sol, vous pouvez consulter le document ([code gym garçons Cap Bep](#)) qui sert à la cotation des figures et vous devez obligatoirement vous présenter à l'épreuve avec votre fiche synthèse ([fiche synthèse garçons Cap Bep](#)) qui donne le déroulement de votre enchaînement.